

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 22 février 2016 à 20h 15

Excusés : BARRAUD J.F.(pouvoir à DESSAPTLAROSE C.), CLAUD L. (pouvoir à FAYET Y.)

Absents : BARRAUD J-F, CLAUD L et HERAUD F.

Le compte-rendu de la réunion du 18 janvier 2016 a été approuvé à l'unanimité.

1-Travaux dans le cadre du Fonds d'Intervention Communal(FIC)

Dotation de 390 000 € HT pour 3 ans dont 66 726 € HT pour la voirie .Les travaux sont subventionnés à 25%(FIC) + 3%(coefficient départemental de solidarité de la commune)

2016 : voirie des Pertoux (27 768€ HT et impasse de la Chanat (43 622 € HT)

Équipement informatique école : 9 961 € HT

2017 : voirie, des Bravards à la Goutelle (abaissement des accotements et bi- couche) : 35 000€ HT

2018 : achat d'un algéco pour remplacer la classe du 1^{ier} étage de l'école : 50 000€ HT et réhabilitation de l'ancienne caserne : 60 000€ HT.

2-RPI Limons Luzillat Convention inter communale RASED

Le Conseil accepte la participation aux frais de fonctionnement du RASED d'un montant de 148€, pour l'achat de matériel pédagogique et de fournitures scolaires nécessaires à l'exercice de la fonction de psychologue scolaire et d'enseignants spécialisés

3-Indemnités de fonction du Maire :

A compter du 1^{ier} janvier 2016, les Maires bénéficient à titre automatique des indemnités de fonction fixées au taux de 31% de l'indice 1015 soit 1178,46 € brut.

4-Modalités d'attribution pour les obsèques :

Le Conseil Municipal décide qu'il sera procédé à l'occasion d'obsèques :

- à un **avis dans la presse** pour les **anciens élus**
- à un **avis dans la presse** et l'**achat d'une gerbe** pour les **anciens pompiers**, un **membre du Conseil Municipal** ,la **famille proche d' un membre du Conseil** (parents, conjoints, frères et sœurs, enfants), les **employés municipaux(anciens et actuels)**

Rapports des commissions

Scolaire

- Les commissions scolaires des communes du RPI se sont réunies à Luzillat. Les enseignants et les élus ont constaté que les enfants étaient fatigués en fin de journée depuis la mise en place des TAP. Il faudrait envisager la suppression des TAP, le ramassage scolaire serait effectué à 15h45 ; Les enfants qui ne pourraient pas être récupérés à 15h45 iraient à la garderie. Qui doit prendre en charge ce temps de garderie de 45 mn par jour,

commune ou communauté de communes ? Un questionnaire sera adressé aux familles pour connaître le nombre d'enfants concernés.

- Il y a un nombre important de repas impayés à la cantine de Luzillat. Début juin un courrier sera adressé à toutes les familles des 2 écoles pour les informer que leurs enfants ne pourront pas manger à la cantine à la rentrée scolaire si leurs dettes ne sont pas réglées.
- Le Conseil Départemental a doté l'école de Limons de 10 ordinateurs réformés.

Travaux

- Des travaux ont été effectués à l'école pour la mise en conformité avec le Plan de Prévention et de Mise en Sécurité.

Questions diverses

- Communication d'Auvergne Habitat : La commune est réservataire d'un logement T4. Une information sera adressée aux habitants de la Commune pour qu'ils nous indiquent s'ils souhaitent louer ce logement. Date de livraison du T4 : juillet 2016. Loyer : 499€, charges : 49€, garage : 36€ Date de la 1^{ière} commission d'attribution : 6 avril 2016.
- Les terrains viabilisés situés derrière le lotissement seront vendus.
- Une réunion d'information sur les communes nouvelles a eu lieu à Randan, le 18 février ; les élus présents ont fait un compte-rendu.
